Pologne: demande d'adhésion du 8 avril 1994 et partenariat

1997/2174(COS) - 14/09/2000

La commission a adopté le rapport de M. Jas GAWRONSKI (PPE-DE, I) sur la demande d'adhésion à l'UE présentée par la Pologne et l'état d'avancement des négociations. La commission souligne l'importance de l'adhésion de la Pologne à l'UE dans les plus brefs délais. Elle applaudit, d'une part, les progrès accomplis par Varsovie dans la transposition de l'acquis communautaire mais encourage, d'autre part, la Pologne à accélérer le processus. Le rapport fait aussi état du besoin d'une restructuration radicale du secteur agricole dans un pays où l·emploi agricole est évalué à 27,4%, contre 5% dans l·UE, et invite la Pologne à affecter des investissements plus importants aux zones rurales afin d'atténuer les coûts sociaux résultant de la restructuration. La commission note que les frontières de la Pologne deviendront les frontières extérieures de l'UE et souligne la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à mettre en place une administration douanière efficace. Enfin, elle invite la Commission européenne ainsi que le gouvernement polonais à prendre des mesures pour lutter contre les problèmes du tourisme sexuel, de la prostitution enfantine et du traffic des femmes dans les régions situées à la frontière entre la Pologne et l'Allemagne.